

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Band: 111 (1966)
Heft: 9

Artikel: La bombe chinoise et les pays non-nucléaires
Autor: Brunner, Dominique
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-343323>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La bombe chinoise et les pays non-nucléaires

L'explosion d'une troisième charge nucléaire à laquelle la Chine a procédé en mai n'est pas de nature à améliorer les chances de succès des efforts visant à arrêter l'extension du club atomique. En effet, l'événement, qui témoigne d'une progression constante et plus rapide que prévue de l'Empire du Milieu sur le chemin menant à une force nucléaire redoutable, met peut-être une fois de plus en évidence l'urgence de mesures énergiques propres à freiner la prolifération de la bombe. Aussi devrait-il logiquement inciter les pays formellement opposés à tout accroissement du nombre des nations propriétaires de ces armes à redoubler d'efforts pour parvenir enfin à la conclusion d'un accord interdisant et empêchant la naissance de nouvelles forces atomiques indépendantes.

Toutefois, l'insuccès qu'ont jusqu'ici rencontré les efforts déployés dans ce but — abstraction faite de la conclusion du traité de Moscou daté du 5 août 1963 sur l'interdiction d'essais atomiques dans l'atmosphère, accord auquel la France et la Chine avaient, comme on se souvient, refusé d'adhérer — et le peu d'enthousiasme que les Grands ont jusqu'ici manifesté à l'égard des propositions présentées par des pays non-nucléaires demandant que les grandes puissances donnent des gages de bonne volonté sous forme de concessions sur le plan du désarmement, pourraient fort bien avoir un effet contraire. Cela paraît d'autant plus vraisemblable qu'un accord sur la non-prolifération devrait s'étendre également à la Chine et à la France et que ces deux pays ne songent et ne songeront pas, tant qu'ils n'auront pas mené à bien leur programme d'armement atomique, à interrompre leurs efforts.

Le dilemme de l'Inde

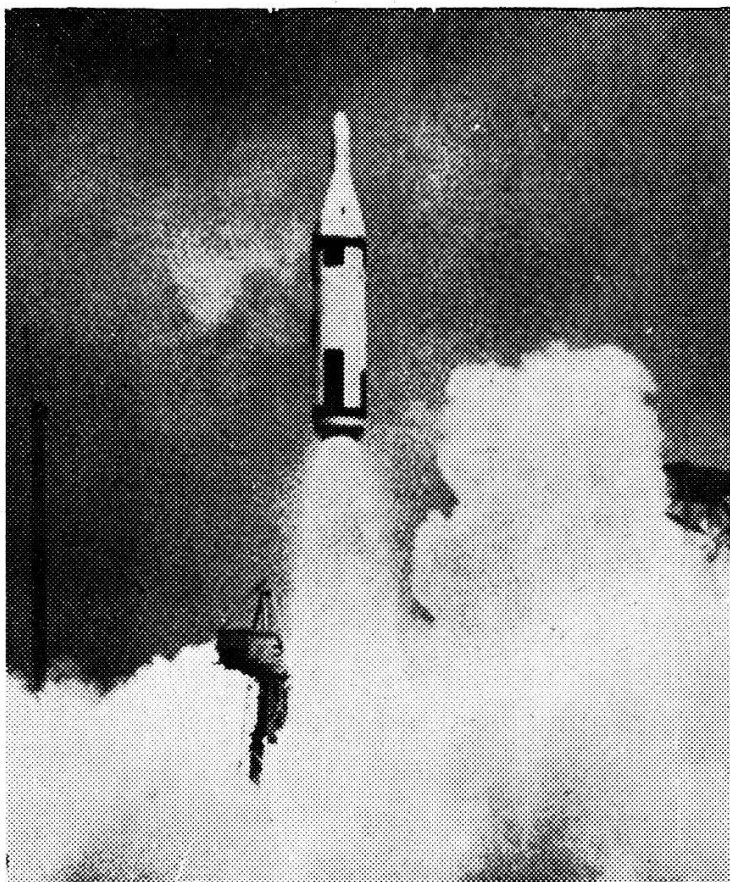
La réaction que la troisième explosion chinoise a provoquée dans l'opinion indienne semble confirmer notre pronostic. Elle doit surtout retenir l'attention parce qu'elle a montré que

le cercle de ceux qui préconisent la mise en chantier d'une force de frappe indienne s'agrandit et qu'il a déjà gagné les milieux politiques influents. Ainsi, certains députés ont fermement invité le gouvernement à doter l'Inde d'armes nucléaires.

La réaction indienne, tout comme celle qu'on a pu observer au Japon, s'explique d'abord par les appréhensions que l'avance prise par les Chinois sur le plan nucléaire suscite en Asie. Ces inquiétudes sont compréhensibles, les dirigeants chinois n'ayant pas choisi le procédé le plus facile et le moins onéreux pour atteindre leur but, qui eût consisté à produire des charges de plutonium dont le coût ne s'élève aujourd'hui qu'à quelques centaines de millions de francs. Alors que pour obtenir annuellement quelque dix bombes au plutonium, des investissements de l'ordre de 450 millions de francs, à dépenser au cours de dix ans, seraient suffisants au dire d'experts britanniques et que la mise au point de telles charges ne pose plus guère de problèmes techniques sérieux, les Chinois ont donné leur préférence à l'uranium 235 que l'on n'obtient qu'à un prix élevé tant du point de vue technologique que financier. Pour disposer d'uranium 235, contenu dans l'uranium naturel, il faut construire un vaste complexe de séparation des isotopes. La construction et l'exploitation de ces usines sont excessivement coûteuses. Les trois usines américaines, par exemple, consommaient, du temps où elles étaient utilisées à fond, plus d'un dixième de l'ensemble de la production d'électricité des Etats-Unis.

La Chine désire la bombe H

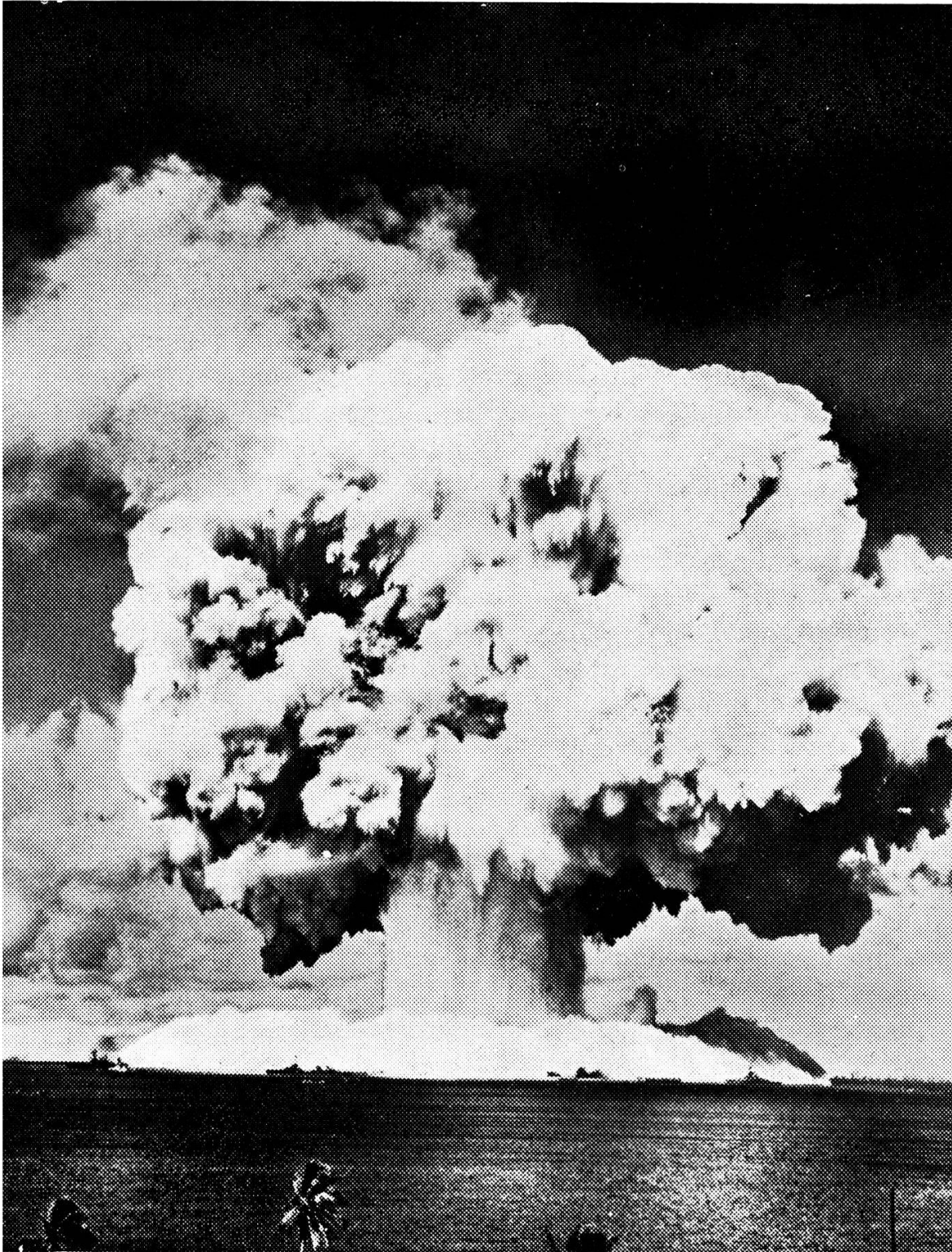
Or, si la Chine n'a pas reculé devant les sacrifices que la réalisation des installations précitées lui impose, c'est parce que — dans l'état actuel des choses — l'uranium 235 demeure indispensable comme détonateur de charges thermonucléaire, donc de bombes à fusion, lesquelles sont les armes nucléaires les plus puissantes. Leur force de destruction se chiffre en mégatonnes, donc en millions de tonnes d'explosif conventionnel. Pour pouvoir passer pour stratégique, la panoplie



Lancement (essai) d'une fusée du type « Polaris », dotée d'une ogive thermonucléaire. Ces fusées d'une portée de quelque 3000 à 4000 km constituent, avec les engins à portée intercontinentale « Minuteman » l'épine dorsale des forces stratégiques américaines.

Ces armes étant protégées, soit par enfouissement, soit par l'impossibilité de détecter les sous-marins à partir desquels elles sont tirées, assurent la stabilité au niveau stratégique.

nucléaire d'un grand pays doit aujourd'hui comprendre de telles charges. Enfin, la Chine s'appêtant à résoudre les problèmes épineux que soulève la mise au point de ces moyens, on est en droit de penser qu'elle saura également venir à bout des difficultés que rencontre la production de vecteurs modernes, c'est-à-dire de fusées. Ces perspectives, s'ajoutant au dynamisme révolutionnaire de la Chine populaire, confèrent



Les progrès considérables que la Chine a accomplis, ne manquent pas d'inquiéter ses voisins. Aussi, l'Inde s'interroge-t-elle sur la nécessité ou l'opportunité d'un effort d'armement nucléaire?

évidemment une importance particulière à l'industrie nucléaire indienne existante. Des experts tels que Leonard Beaton soulignent que le potentiel atomique de l'Inde est comparable à celui de la Chine sous plus d'un rapport. Ainsi on estime qu'il est possible que ce pays ait, depuis quelque temps déjà, commencé à accumuler des réserves de plutonium, dessein ou aptitude que l'on prête également à la Suède et à Israël. Aux yeux des responsables indiens, l'exploitation de ce potentiel à des fins militaires peut fort bien paraître urgente si l'on ne veut pas courir le risque d'être définitivement dépassé par la Chine. Certes, il ne peut être exclu que celle-ci ait déjà pris une avance telle sur la nation voisine, qu'elle doit considérer comme sa principale rivale en Asie outre le Japon, que l'Inde ne puisse plus espérer pouvoir combler son retard. Un armement atomique de l'Inde ne manquerait néanmoins pas de rétablir un certain équilibre — du moins sur le plan psychologique — qui ne doit pas être sousestimé, puisque nous avons affaire en stratégie à une dialectique des volontés et que la dissuasion recherche un résultat psychologique.

Les dangers d'une course aux armements nucléaires en Asie

Il ne saurait toutefois être question de passer sous silence les risques considérables qu'impliquerait une telle course aux armements livrée dans un cadre régional et opposant deux pays sous-développés, surpeuplés, dont les relations sont tendues. L'un des deux protagonistes pourrait être tenté d'avoir recours à l'attaque préventive pour ne pas perdre sa supériorité. Ce risque serait d'autant plus grave que les deux camps ne disposeraient, pendant des années, que de forces nucléaires vulnérables qui, ne pouvant être utilisées qu'en première frappe, n'exercent en fait pas d'effet dissuasif et invitent même à l'action préventive (ce qui signifie, selon le Général Beaufre, l'action déclenchée en prévision d'une attaque jugée imminente de l'adversaire).

On voit donc qu'il est grand temps que les puissances

nucléaires s'entendent sur des mesures concrètes relevant du domaine du contrôle des armements (arms control), par quoi on comprend un arrêt partiel sinon complet de la course aux armements. Les Grands devraient par exemple renoncer à poursuivre les travaux relatifs à un engin anti-balistique (ABM) efficace, dont la production massive aurait pour effet de redéclencher la compétition entre les deux Grands au niveau stratégique et d'ébranler ainsi la stabilité actuelle. Il s'agirait en outre de soumettre à un contrôle rigoureux l'utilisation de l'uranium de même que les installations destinées à la séparation du plutonium et de l'uranium 235. Etant donné l'attitude négative que les Soviétiques ont jusqu'ici adoptée à la conférence de Genève et le fait qu'un accord sur la non-prolifération resterait incomplet et peut-être inefficace sans la participation de la Chine et de la France, laquelle est, comme nous l'avons vu, hautement improbable, on ne peut cependant se défendre d'un sentiment de doute quant aux chances de succès de ces efforts.

Plt Dominique BRUNNER

Chronique suisse

Société suisse de technique militaire

Notre revue a tenu à rendre compte régulièrement de la fertile activité de la *Société suisse de technique militaire* à l'occasion de ses assemblées générales annuelles. Groupant un grand nombre d'éminentes personnalités de l'industrie, des professeurs de nos universités et de l'Ecole polytechnique fédérale, des magistrats et des représentants du Département militaire fédéral, elle se propose d'étudier les problèmes techniques qui peuvent intéresser, sous divers aspects, notre défense nationale.

Sa 11^e assemblée générale s'est tenue à Berne, le 3 juin 1966, sous l'experte direction de son président, le professeur Dr P. Dinichert, de Neuchâtel, qui rappelle tout d'abord l'activité de la société au cours de l'année dernière. Cette rétrospective lui donne l'occasion de souli-